

Réunion du 8 avril 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2013/250 - Autres opérateurs de l'habitat - 1332
Mise en oeuvre de la politique départementale de l'habitat et
maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de
handicap - Convention 2013-2015 avec "Batigère Nord-Est"

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la convention d'objectifs 2013-2015 à intervenir avec la SA d'HLM "Batigère Nord-Est" pour la mise en oeuvre de la politique départementale de l'habitat et le maintien à domicile de personnes âgées ou en situation de handicap, locataires de son parc de logements.

Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention au nom du Département.

Elle donne en outre délégation à son président pour adopter tout avenant ou annexe complémentaire à cette convention en vue d'actualiser à la hausse les objectifs quantitatifs précisés dans la convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130408-76839-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 17/04/13